



Comment ne pas perdre mes acquits sociaux?

Par **petitefeuille**, le **13/05/2009** à **16:12**

Bonjour,

Mon ami et moi, nous voudrions nous marier ou même vivre ensemble chez lui, mais voilà la situation : Il a des biens (maison et liquidité) et moi pareil. Sauf que je suis veuve (lui divorcé) et j'ai des avantages fiscaux (pensions de reversions, retraite complémentaire, deux part pour ma déclaration d'impôt) et je ne voudrais pas les perdre en me déclarant avec lui. Sachant que si nous vivons ensemble on serait assujetti à l'impôt sur la fortune. Aurait-il une solution que nous puissions vivre ensemble et ne pas perdre « mes droits sociaux » et échapper à « ISF » ? Ou pouvez-vous me dire quelle solution nous aurions à envisager ?
merci d'avance pour votre réponse et dans l'attente recevez mzs salutations